	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 1 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom du produit : Dolomie, Dolomie crue

Numéro CAS : 16-389-88-1

Numéro REACH : exempté, en accord avec l'annexe 5.7 du règlement

Synonymes : Carbonate double de calcium et magnésium, $MgCa(CO_3)_2$

Noms commerciaux : JR 0/2, JR 2/5, JR 5/30, JR 30/110, JR 0/30, JR 0/800

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :

Principales fabrications connues à ce jour utilisant la dolomie (liste non exhaustive):

Verre, bâtiments travaux publics, engrais, abrasifs, céramique, charges, fibre de verre, colle, chimie, sidérurgie, agriculture.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données sécurité

Fournisseur :

Nom : SAMIN – ETS DE JAS DE RHODES

Adresse : Avenue Paul Brutus

13 170 Les Pennes Mirabeau

Tel / Fax : 04.66.48.21.43 / 04.66.48.27.15

Siège social:

Nom : SAMIN

Adresse : Tour Saint-Gobain, 12 place de l'Iris, 92400 COURBEVOIE


Tel : 01.88.54.05. 10

e-mail : commercial.samin@saint-gobain.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : 01.45.42.59.59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres antipoison français. Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 2 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Principaux dangers :

- **Santé** : Irritation respiratoire, irritation éventuelle des yeux et de la peau (sécheresse cutanée). Inhalation et ingestion de poussières fines.
- **Environnement** : Risque de colmatage si renversement dans un cours d'eau
- **Danger physique et chimique** : Néant
- **Risques spécifiques** : Ne contient pas de quartz

La dolomie n'est pas considérée comme dangereuse

2.2 Eléments d'étiquetage

La dolomie n'est pas considérée comme étiquetable.

2.3 Autres dangers

Sans objet

3 Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Composant principal :


Dénomination	Type de substance	N° C.A.S.	N° EINECS	Constituants contribuant au danger		Classification
				Impureté	Additif	
Carbonate double de calcium et magnésium $MgCa(CO_3)_2$	Substance naturelle - roche broyée	16-389-88-1	240-440-2	Aucune connue	Aucun	Néant

Impuretés :

Non concerné

3.2 Mélanges

Non applicable

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 3 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Mesures pouvant être appliquées en fonction des voies d'exposition

Procédure à suivre en cas d'Inhalation :

Sortir la personne de la zone empoussiérée. Si problème respiratoire consulter un médecin.

Procédure à suivre en cas de contact avec la peau :

Laver avec de l'eau

Procédure à suivre en cas de contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologue

Procédure à suivre en cas d'ingestion :

Consulter un médecin

Actions à éviter :

Se trouver trop près des zones de transvasement du produit (poussières).

Protection des sauveteurs :

Masque anti-poussière jetable.

Instructions pour le médecin :

Préciser la nature du produit, les circonstances, les quantités inhalées et/ou ingérées, sa granulométrie.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucuns symptômes et effets, aigus et différés, n'ont été observés.

4.3 Identification des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes actions spécifiques ne sont nécessaires.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction


Sans objet

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Sans objet

5.3 Conseils aux pompiers

Sans objet

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 4 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Porter un masque anti-poussières et des lunettes de sécurité si la concentration en poussières est trop élevée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ramasser et jeter dans un C.E.T. autorisé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser le balayage après humidification et ramassage.
Utiliser un système d'aspiration si possible.

6.4 Références à d'autres rubriques

Voir rubriques 8 et 13.

7 Manipulations et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques/précautions, conseils d'utilisation :

Respecter les précautions générales lors des manipulations des produits pulvérulents générant des poussières : captage aux points d'émission

7.2 Conditions pour un stockage sur et éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/précautions à prendre :

Stocker à l'abri des intempéries (pluie, vent).

Matériaux incompatibles :


Acides forts

Matériaux d'emballage :

Pas de protection particulière si ce n'est d'éviter que ceux-ci soient détériorés, déchirés ou percés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Sans objet

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 5 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique :

Voir les chapitres 7.1 et 7.2.

Assurer une bonne ventilation.

Paramètre de contrôle :

Concentration moyenne des poussières totales et alvéolaires dans les locaux à pollution spécifique (Article R232.5.5 du code du travail)

Valeurs limites réglementaires pour toutes les poussières sans effet spécifique :

- 10 mg/m³ pour les poussières totales
- 5 mg/m³ pour les poussières alvéolaires

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Sans objet.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuels

a) Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.

b) Protection de la peau, du corps

Sans objet.

c) Protection des mains :

Sans objet

d) Protection respiratoire


Utiliser des masques jetables anti-poussières.

8.2.3 Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les poussières. Tenir à l'écart des produits alimentaires, boissons et nourriture pour animaux ; se laver les mains après contact.

8.2.4 Mesures de protection de l'environnement

Il n'y a pas d'écotoxicité relevée à l'égard de la dolomie, substance de l'environnement naturelle.

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 6 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021


9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect :	
➤ Etat physique	Solide
➤ Forme	Pulvérulent
➤ Couleur	Gris clair
• Odeur	Inodore
• Seuil olfactif	Non applicable
• pH	Environ 9
• Températures spécifiques de changements d'état physique :	
➤ Point de fusion	2570°C
➤ Point d'ébullition	Non applicable
➤ Point d'éclair	Non applicable
➤ Température d'auto-inflammation	Non applicable
➤ Température de décomposition	Décomposition en chaux à partir de 900°C, avec dégagement de CO ₂
• Taux (ou indice) d'évaporation	Non applicable
• Caractéristiques d'inflammabilité/d'explosivité :	
➤ Inflammabilité	Non applicable
➤ Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
➤ Limite supérieure d'inflammabilité	Non applicable
➤ Limite inférieure d'explosivité	Non applicable
➤ Limite supérieure d'explosivité	Non applicable
• Pression de vapeur	Non applicable
• Densité de vapeur	Non applicable
• Masses volumiques :	
➤ Absolue	2,8 g/cm ³
➤ Apparente	1,4 g/cm ³
• Solubilités	
➤ Dans l'eau	Peu soluble
➤ Dans l'acide fluorhydrique	Non applicable
• Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
• Viscosité	Non applicable
• Propriétés explosives	Non applicable
• Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 7 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Inerte, non réactif

10.2 Stabilité chimique

Très bonne

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Eviter le contact avec les acides

10.5 Matières incompatibles

Aucunes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë

Sans objet

b) Corrosion/irritation cutanée

Sans objet

c) Lésions oculaires graves/irritations oculaires

Sans objet

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sans objet

e) Mutagénicité des cellules germinales


Sans objet

f) Cancérogénicité

Sans objet

g) Toxicité pour la reproduction

Sans objet.

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 8 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : exposition unique

Sans objet

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : exposition répétée

Sans objet

j) Danger par aspiration

Sans objet

12 Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité

Eviter la dispersion du produit dans l'environnement. Ne pas le jeter ailleurs que dans des lieux autorisés.

12.2 Persistance et dégradabilité

Sans objet

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Sans objet

12.4 Mobilité dans le sol

La dolomie à l'état solide est un constituant minéral naturel de la terre. En cas de déversement accidentel de dolomie sous forme pulvérulente dans le milieu aquatique, des risques de colmatage du fond et des berges peuvent occasionner à la flore et à la faune des effets défavorables.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun effet néfaste observé à notre connaissance.

13 Considérations relatives à l'élimination


13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets provenant des résidus/des produits inutilisés :

Dans un C.E.T. autorisé.

Emballage :

Elimination par les voies réglementaires.

	FICHE DE DONNES DE SECURITE	Page 9 sur 9
		Version : 1 - 3
Version précédente : Juillet 2019	Dolomie de JAS DE RHODES	Dernière mise à jour : Juillet 2021

14 Informations relatives au transport

14.1 Voie terrestre

Aucune protection particulière

14.2 Voie fluviale

Eviter la dispersion du produit

14.3 Voie maritime

Eviter la dispersion du produit

14.4 Voie aérienne

Eviter la dispersion du produit

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation communautaire :

Sans objet.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Avertissement relatif aux dangers et à la sécurité :

- Classification : La dolomie broyée n'est pas considérée comme dangereuse
- Etiquetage CEE : absence d'étiquetage

16 Autres informations

Relevé des modifications apportés à la version précédente de la FDS

Sections 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16

Restrictions éventuelles d'emploi : Sans objet

Responsabilité

A notre meilleure connaissance, les informations fournies sur ce produit sont précises et fiables à la date indiquée. Toutefois aucune garantie ne peut être donnée quant à leur exhaustivité, leur exactitude et leur fiabilité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer qu'il possède les informations appropriées et complètes nécessaires pour son propre usage

Formation : Néant

Références bibliographiques :

Textes réglementaires.

Les analyses réalisées à ce jour ont mis en évidence l'absence de quartz.

Les valeurs à retenir sont déterminées par l'article R 232-5-5 du Code du Travail